

ADN

Mars
2022

AUX DERNIERES NOUVELLES



Guerre en Ukraine

La commune de Crisnée se prépare à accueillir deux familles d'Ukrainiens. Elles seront hébergées dans deux nouveaux logements de transit, actuellement en cours d'achèvement, rue du Soleil.

Ces deux nouveaux logements se trouvent dans l'immeuble à appartements situé entre la nouvelle Maison communale et la maison de repos. Dans un prochain numéro de votre ADN, nous détaillerons l'organisation de ce bâtiment financé par la Commune de Crisnée et la Région wallonne.

Sachez dès à présent que ce bâtiment sera composé de :

- deux logements publics (anciennement dénommés logements sociaux), à savoir un logement au rez-de-chaussée pour une personne à mobilité réduite et un logement public deux chambres situé au premier étage
- trois logements de transit de deux chambres chacun, au premier et deuxième étage (6 mois renouvelables une fois)
- un airbnb situé au troisième étage

Cet accueil s'inscrit dans le grand élan de solidarité qui s'est manifesté un peu partout dans le pays et ce, tant au niveau des pouvoirs publics que des particuliers.

Un référant Ukraine Commune/CPAS a été désigné pour coordonner au mieux l'accueil des Ukrainiens à Crisnée. Il s'agit de Yannis Ouali, assistant social. Il se tient à votre entière disposition pour répondre à vos questions chaque lundi, mercredi et vendredi matin, entre 9h et 12h. (téléphone 04/229.48.23).



Pour ne pas multiplier les interventions, ni les initiatives disparates qui risqueraient d'être plus chronophages pour la chaîne de solidarité que réellement utile, la commune de Crisnée s'inscrit totalement dans les lignes définies par l'Etat fédéral, la Région wallonne et le Gouverneur de la Province de Liège. Le site <https://info-ukraine.be/fr> reprend de manière très claire l'ensemble des informations utiles pour agir de la manière la plus efficace possible.

Si vous souhaitez faire un don, la plateforme 12-12, soutenue par Caritas International, Médecins du Monde, Handicap International, Oxfam-Belgique, Plan International Belgique, la Croix-Rouge de Belgique, Rode Kruis-Vlaanderen et Unicef Belgique, a ouvert un compte à cet effet. Il s'agit du compte BE19 0000 0000 1212.

Soutien scolaire



Soutien scolaire

Comme c'est le cas depuis de nombreuses années, la Commune de Crisnée soutient les adolescents ayant besoin de remédiation ou d'une aide pour la préparation des examens. C'est encore plus une évidence pour le Collège en ces temps de crise pendant lesquels les cours à distance ont malheureusement provoqué de nouvelles lacunes chez certains adolescents.

Pour rappel, la Commune rembourse, sur présentation d'une attestation de présence, 20% du coût de l'inscription pour les adolescents domiciliés à Crisnée.

Ces cours sont donnés en partenariat avec l'ASBL La Buissonnière. Ils se donneront du lundi 11 au vendredi 15 avril, de 8h45 à 10h45 et/ou de 11h à 13h. Informations et inscriptions en ligne <https://www.labuissonniere.be>

Après 2 ans d'absence, le traditionnel marché de Printemps fait son retour ...

Venez partager un moment de convivialité, rencontrer des passionnés du jardin et du potager, ... des artisans qui vous feront découvrir des produits du terroir ou leurs créations !



Marché artisanal

Plantes et produits du terroir



Le 18 avril (Lundi de Pâques) - de 9 à 16h

Place des Senteurs à Odeur

Renseignements : Myriam Tombeur 0474/58.85.69 - Alain Materne 0486/85.10.13

Samedi 16 avril 2022 à 15h ... pour les enfants jusqu'à 12 ans !



Cette année, la chasse aux œufs sera organisée à la **Charmille des Valentines et des Valentins** où vous êtes déjà très nombreux à vous y balader.

Si vous ne vous y êtes pas encore promenés, c'est une belle occasion de la découvrir (accès par la rue Jean Stassart ou par la rue du Château d'Eau). Elle borde le bois de plus de 3.500 arbres récemment plantés grâce à votre forte participation, cette plantation étant intégralement faite sur le domaine public.

Pour la chasse aux œufs, rendez-vous au pied du Château d'eau de Fize pour un beau moment partagé avec votre(vos) enfant(s). A Crisnée, rien n'est loin et tout est près ! Aussi, nous vous suggérons dès lors de nous rejoindre à pied ou à vélo. C'est bon pour votre santé, pour la mobilité et pour la nature. Réservation obligatoire pour le mercredi 13 avril 2022 au plus tard, au 04/229.48.00 ou par sms au 0474/58.85.69 (Myriam Tombeur). Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Communication des partis politiques dans votre ADN

Le règlement d'ordre intérieur du conseil communal permet aux différents partis représentés au conseil communal d'utiliser un espace du bulletin communal pour leur propre communication et ce, dans les conditions telles que reprises ci-après :

Article 87 – Les modalités et conditions d'accès du bulletin aux groupes politiques démocratiques sont les suivantes:

- les groupes politiques démocratiques ont accès à cinq édition(s)/an du bulletin communal;
- les groupes politiques démocratiques disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chaque groupe peut transmettre son texte, sous format word, limité à l'équivalent d'une demi page A4, photo éventuelle comprise;
- le Collège communal informe chaque groupe politique démocratique de la date de parution du bulletin communal concerné, ainsi que de la date limite pour la réception des articles. L'absence d'envoi d'article avant cette date limite équivaut à une renonciation de l'espace réservé pour le n° concerné;
- l'insertion des articles est gratuite pour les groupes politiques concernés;
- ces textes/articles:
 - ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit;
 - ne peuvent en aucun cas porter atteinte au personnel ni aux services communaux;
 - doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles;
 - doivent mentionner nominativement leur(s) auteur(s) ;
 - être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Pour rappel, la composition actuelle du conseil communal est la suivante :
Code 4367 : 10 / Ecolo : 2 / PS+ : 1.

Les textes entrant dans la catégorie « Communication politique » n'engagent que le parti qui en est l'auteur.

COMMUNICATION POLITIQUE DU GROUPE ECOLO de Crisnée

Qu'est-ce qu'on sème !

Vous nous connaissez déjà un peu grâce à nos différentes actions et à travers notre participation au conseil communal et au conseil de l'action sociale.

En effet, la locale Ecolo de Crisnée est représentée par une conseillère à l'action sociale et par une conseillère et un conseiller au conseil communal, qui ont poussé la majorité à verdir ses projets. Nous organisons également diverses actions pour promouvoir l'écologie, le circuit court et la biodiversité.

Régulièrement nous nous invitons chez vous en porte-à-porte pour la distribution de petits fruitiers.

Nous avons aussi, grâce à la participation de citoyennes et de citoyens, organisé la plantation d'une haie diversifiée et libre.



Aujourd'hui nous investissons l'ADN conformément aux dispositions prévoyant son ouverture à l'opposition pour vous informer que :

Le dimanche 24 avril prochain entre 10h et 13h nous organisons dans le Cadre de la « Journée de la terre » (journée mondiale qui nous invite à faire un geste pour la planète) la distribution de semences, cette année-ci dans le village de Thys.

Il s'agira de graines de fleurs mellifères, de coriandre et de persil, vous pourrez ainsi facilement participer à l'amélioration de la biodiversité dans notre commune et prioriser une alimentation locale et en circuit court.

Cette action nous permettra également de nous rencontrer et d'échanger, nous nous en réjouissons déjà. (contact@ecolocrisnee.be ou 0475-528563)



URBANISME - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial :

- qu'il est saisi d'une demande de :
- permis d'urbanisme de constructions groupées

Le demandeur est **MAISONS BLAVIER**, représenté par **Monsieur MARTIN Christophe** ;

dont les bureaux se trouvent à **4470 SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE, Campagne du Moulin n°7** ;

Le terrain concerné est situé à **4367 KEMEXHE, rue de Villers et rue Oscar Driesmans** et cadastré **3ème division, section A n°239S et 239R** ;

Le projet consiste en la **construction d'un ensemble de onze habitations unifamiliales avec création de voirie** et présente les caractéristiques suivantes : **création d'une voirie communale** ;

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article 12 du Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CRISNEE, rue du Soleil n°1

- les jours ouvrables de 9h à 12h ;
- le mardi 25 avril jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de **Madame FACCENDA Vanessa**, téléphone : **04/229.48.04**, mail : vanessa.faccenda@crisnee.be

L'enquête publique est ouverte le 28 mars 2022 et clôturée le 27 avril 2022 ;

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **ADMINISTRATION COMMUNALE DE CRISNEE, rue du Soleil n°1**,
- par télécopie au numéro : **04/229.48.39**,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : vanessa.faccenda@crisnee.be,
- remises à **Madame FACCENDA Vanessa** dont le bureau se trouve à l'**ADMINISTRATION COMMUNALE DE CRISNEE**.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **ENQUÊTE PUBLIQUE MAISONS BLAVIER**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de **Madame FACCENDA Vanessa** ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **27 avril 2022 à 14 heures** à l'adresse suivante : **ADMINISTRATION COMMUNALE DE CRISNEE, rue du Soleil n°1**.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme – le conseiller en environnement – la personne chargée de donner des explications sur le projet est **Madame FACCENDA Vanessa**, dont le bureau se trouve à l'**ADMINISTRATION COMMUNALE DE CRISNEE, rue du Soleil n°1**.



d'ART d'ART
a le plaisir de vous inviter à
l'exposition d'art

Vendredi 22 avril dès 16h - **Vernissage à 18h30**
Samedi 23 et dimanche 24 avril de 10h à 18h

Le dimanche, expression libre en peinture gouache pour les
enfants de 4 à 8 ans - Inscription obligatoire au 0474/427283

CRISNEE (Kemexhe)

Espace Culture et Loisirs JMV - rue V. Bonnechère